

Communiqué du Bureau National

Le Bureau National de l'UNSA UTCAC s'est réuni les 5, 6 et 7 juillet 2021 à Mérignac.

Le BN fait le constat de la situation budgétaire de la DGAC qui, privée de recettes tout en continuant d'assumer ses missions, a dû lourdement s'endetter durant la crise sanitaire liée à la pandémie, mais :

- Alerte sur le fait que cette dette est imputable à des décisions politiques telles que la fermeture de frontières et d'espaces aériens ou l'instauration d'un moratoire sur les redevances ;
- Estime que le plan de relance du secteur du transport aérien qui se met en place, avec des moyens considérables, ne peut ignorer totalement la DGAC qui devrait, elle, assumer seule cette dette, y compris au détriment de ses personnels.

Après avoir évoqué le contexte (crise sanitaire, confinement/déconfinement, budget/finances, etc.), le BN de l'UNSA UTCAC a examiné les dossiers suivants :

- | | |
|--|---|
| - Télétravail | TSEEAC / diplôme GSEA, avancements, débouchés de carrière, emplois fonctionnels, accès à la catégorie A) |
| - Réformes et réflexions en cours (fonctions support, information aéronautique opérationnelle, licence ANSO) | - Plan de reprise, Accord de méthode |
| - Reprise de l'aérodrome de Tours Val-de-Loire | - Complémentaire santé et prévoyance (MGAS, démarche gouvernementale sur l'accès aux mutuelles dans la Fonction Publique) |
| - Remote Tower Center | |
| - Statutaire TSEEAC (niveau de recrutement, formation) | |

Le BN est très préoccupé par la forte dégradation de la qualité du dialogue social à la DGAC en général, et par l'absence totale de transparence et la politique du fait accompli menée par le Secrétariat Général de la DGAC en particulier.

Le BN attend que le Directeur Général de la DGAC s'implique dans les affaires internes de la DGAC et réponde aux courriers qui lui sont envoyés.

Le BN est opposé à la réforme des services support menée tambour battant par l'administration au mépris total des personnels administratifs et de leurs conditions de travail, mais aussi du futur fonctionnement de l'ensemble des services de la DGAC.

Le BN, qui a été incidemment informé d'une éventuelle annulation de la rentrée TSEEAC (GSEA-21A) du 4 octobre et de la fusion des promotions 21A et 21B pour une rentrée en avril 2022, estime que celle-ci est trop tardive et met les lauréats en difficulté ; il demande des justifications chiffrées à l'administration et a adressé un courrier en ce sens à SDRH.

Le BN regrette que les dossiers « licence ANSO » et « Remote Tower Center », qui sont structurants et porteurs d'avenir, ne progressent pas.

Le BN considère que les licences RQS et ATREEA, qui sont aujourd'hui mises en place, doivent donner lieu à la mise en œuvre sans attendre du régime indemnitaire analogue à celui de la licence de surveillance et prévu dans le protocole DGAC suspendu en 2020.

Le BN estime que la reprise du contrôle d'aérodrome de Tours Val-de-Loire a été très mal préparée et met en situation risquée les personnels chargés d'assurer ce service.

Le BN constate que le recours massif au télétravail a permis de prouver que les personnels sont dignes de confiance et que certaines fonctions réputées non télétravaillables (comme à la DO) pouvaient, finalement être éligibles. Il considère qu'il s'agit d'un progrès mais sera très attentif à ce que le télétravail, qui a été vécu très différemment par les uns et les autres en fonction des conditions matérielles ou familiales et de la nature des fonctions, ne soit ni imposé, ni interdit, ni ne devienne un moyen de gestion des RH ou conduise à une politique différente de gestion immobilière en prônant à tout prix les espaces partagés par exemple.

Le BN estime que la formation initiale TSEEAC devrait être revue et réorganisée afin de lisser la densité des enseignements, de professionnaliser certaines matières et de rééquilibrer les domaines entre navigation aérienne, surveillance/certification et tâches régaliennes.

Le BN constate la satisfaction d'une large majorité des personnels de l'actuelle mutuelle MGAS (complémentaire santé et prévoyance) et fera tout son possible pour pérenniser l'actuel référencement dans le cadre des projets gouvernementaux en matière de protection sociale complémentaire.

Le BN, très attaché à la politique protocolaire à la DGAC, estime qu'actuellement, un Accord de méthode tel que proposé par la DGAC ne peut contenir de sujets techniques ou d'organisation sans contreparties sociales et agira pour que ce projet reste cantonné aux seuls aspects méthodologiques.